

LES MOTS DE L'ADMINISTRATION
Retour pluridisciplinaire sur deux siècles de production de savoirs de l'administration
(XIX-XXèmes siècles)

Lyon
19 et 20/12/2012

Comité d'organisation

Philippe BONGRAND (Cergy Pontoise) ; Julie GERVAIS (Paris 1/CRPS); Dominique MARGAIRAZ (Paris 1 / IDHE) ; Igor MOULLIER (ENS Lyon / LARHRA) ; Denise OGILVIE (Archives Nationales) ; Renaud PAYRE (IEP Lyon / Triangle) ; Yann POTIN (Archives Nationales)

Depuis un peu plus d'une vingtaine d'années, l'histoire de l'administration a connu de nouvelles impulsions. Si pendant longtemps la question de l'Etat n'a été abordée que sous l'angle institutionnel et juridique, de grands programmes de recherche ont permis de dévoiler la variété des pratiques administratives au sommet de l'Etat. Le programme « Genèse de l'Etat moderne » a fourni à cet égard des résultats exemplaires et durables, qui ont permis de renouveler les modèles historiographiques de l'Etat. L'histoire des ministères a progressé grâce à la création de nombreux comités (Comité d'histoire économique et financière de la France, Comité d'histoire de la Sécurité Sociale, Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale, etc.), de thèses et de travaux récents montrant l'entrée dans un nouveau régime de relations entre savoirs et administration dès le milieu du XVIIIème siècle. L'administration investit de nouveaux champs : savoirs policiers, information économique, statistique et connaissance des territoires. Elle se dote aussi d'une dimension plus réflexive : de nouvelles notions, comme celle de service public, permettent de nouvelles formes de légitimation ; de nouvelles institutions (conseil d'Etat, conseils de préfecture) encadrent son action, de nouveaux instruments cognitifs (codes, revues spécialisées, bibliothèques administratives) matérialisent l'importance croissante de l'accès au savoir.

Quel impact ces transformations cognitives ont-elles sur les pratiques de l'administration ? C'est notamment dans l'étude des relations centre-périphérie que l'historiographie s'est enrichie, ces dernières années, d'analyses pointant les distorsions entre les pratiques des édiles ou des préfets et les prescriptions juridiques. C'est ainsi que les travaux récents sur les préfectures et leur rôle au cours du XIXème siècle les montrent comme un lieu d'acculturation à l'administration municipale, un lieu de mise en forme et de mise en circulation de savoir-faire destinés aux édiles. Des séminaires, des journées d'études et des ouvrages collectifs sont venus enrichir une telle historiographie en présentant de nouvelles enquêtes d'histoire politique de l'administration. L'entreprise collective menée par Marc Olivier Baruch et Vincent Duclert propose ainsi d'observer et d'analyser l'action politique et le sens de cette action à partir de ses coulisses, c'est-à-dire par l'examen des pratiques administratives, mais également des représentations, notamment de l'Etat, que les administrateurs engagent dans leurs pratiques. Ces travaux offrent des recommandations précieuses : saisir comment un ordre politique se maintient à partir de l'étude du fonctionnement concret de l'administration.

Au total, si des perspectives nouvelles ont été très largement ouvertes, plusieurs questions restent encore peu explorées. Les travaux réalisés peinent à relier l'étude de la pratique administrative et la production exponentielle – au cours des XIXème et XXème siècles- de savoirs dédiés à l'administration et d'écrits théoriques sur le gouvernement qui vont de la littérature grise à la publication de traités savants. Un effort interdisciplinaire est pour cela particulièrement précieux.

Le programme ANR Mosare (Mobilisation des savoirs administratifs pour la réforme de l'Etat), qui associe des archivistes, des historiens et des politistes, s'interroge sur la production de savoirs pour l'administration et leur mobilisation dans l'action. Les savoirs sont alors envisagés comme l'ensemble des éléments d'ordre

cognitif qui, partant d'expériences et de pratiques concrètes, s'en détachent et sont susceptibles d'être généralisés, c'est-à-dire mobilisés et adoptés par d'autres acteurs. Il s'agit de s'interroger sur la place du savoir dans les dispositifs de gouvernement et d'administration. C'est bien la spécificité du processus de production, d'apprentissage et de transformation des savoirs à l'œuvre dans l'administration qui intéresse les chercheurs mobilisés dans ce programme. Ces savoirs connaissent différentes mises en forme : des savoirs peu formalisés, assemblés suivant le mode de l'enquête ou du dossier, en vue d'actions précises, des publications telles les dictionnaires et les périodiques dont le nombre croît considérablement au cours du dix-neuvième siècle, des écoles d'administration et enfin plus tardivement des filières universitaires.

Le programme Mosare se penche sur la production et l'incorporation de savoirs pour l'action publique et des savoir-faire destinés au perfectionnement et à la rationalisation de l'action politico-administrative. On pourrait juger à tort ces savoirs comme des éléments secondaires. Or, non seulement ils révèlent et véhiculent des représentations constitutives de l'action administrative, mais ils rendent en outre possible l'innovation administrative et les transformations de l'administration. Les savoirs sont ainsi saisis comme des marqueurs et des porteurs de l'autonomisation administrative.

Un marqueur clé de cette dynamique est la parution du *Dictionnaire de l'administration française* dirigé par Maurice Block, et plusieurs fois réédité dans la seconde moitié du XIXème siècle. Son étude permet de saisir à la fois les réseaux à l'œuvre dans la production des savoirs administratifs d'une part, et les dynamiques intellectuelles de conceptualisation, de classification et d'évolution de la matière administrative d'autre part. Elle se prête donc particulièrement bien à une démarche collective de bilan et de synthèse. En partant de la lecture critique (contexte de production, évolution des versions dans les différentes éditions) d'une entrée ou d'un groupe d'entrées du dictionnaire les intervenants sont invités, en partant de leurs propres travaux, à envisager la manière dont cet objet a été appréhendé depuis par les différentes sciences sociales de l'administration au XIXème et/ou au XXème siècle.

L'enjeu du colloque sera ainsi de proposer un bilan des travaux historiques et sociologiques consacrés à l'administration autour d'une série de mots et de notions incarnant les savoirs administratifs, qui seront répartis autour de trois axes :

Le premier est consacré aux catégories de l'action administrative. Il s'agit de revenir sur les transformations de la mise en administration de la société et du territoire français et de la délimitation ou re-configuration des compétences administratives. C'est bien la question de la construction administrative de la réalité qui nous intéresse ici, à travers des notions comme : le travail (fabrique, industrie, syndicat), l'assistance publique, les finances, etc.

Le deuxième axe se concentre davantage sur les formes et les agents de l'administration. Il s'agit de revenir sur les mutations des pratiques et procédures administratives mais également sur le fonctionnement des services. C'est l'administration comme organisation et comme travail que nous souhaitons retrouver dans les communications pouvant porter par exemple sur les ministères, les rédacteurs, la notation et l'avancement, les commissions, la centralisation.

Le troisième revient enfin sur les instruments et les savoirs de l'administration. Quels savoirs ont pu être considérés comme légitimes pour bien administrer ? Comment ces savoirs sont-ils produits et mis à la disposition des agents ? Les entrées pourront traiter des enquêtes, des écoles, des concours, des bibliothèques, des formulaires, des moyens par lesquels le savoir est produit et utilisé par les administrations.

Les propositions de communications, d'environ 1500 signes, devront évoquer le type d'entrée choisi (une entrée du dictionnaire ou un groupe d'entrée autour d'une même notion) et l'éclairage qu'elles pourront apporter aux différents axes du colloque

Les propositions doivent être envoyées avant le 15/03/2012 à Igor Moullier (igor.moullier@ens-lyon.fr) et Renaud Payre (renaud.payre@sciencespo-lyon.fr)